



Communiqué de presse

L'Union Européenne attribue 142 millions d'euros à VNF pour la réalisation de la liaison Seine-Escaut

Paris, le 29 juin 2022 – Dans le cadre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE 2) et compte tenu du très bon avancement des projets, l'Union Européenne a acté l'attribution d'une nouvelle enveloppe de 142 millions d'euros à Voies navigables de France (VNF). Ces financements supplémentaires vont permettre à l'établissement de poursuivre la réalisation de nombreux chantiers pour concrétiser la liaison à grand gabarit des bassins du réseau Seine-Escaut, composante essentielle du développement du réseau fluvial à grand gabarit en France et au niveau européen.

Un signal fort de l'Europe en faveur de la liaison fluviale Seine-Escaut

Principal instrument de financement des infrastructures de l'Union Européenne (UE), le [Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe](#) (MIE) a permis aux Etats membres d'attribuer un cofinancement de près de 276 millions d'euros en faveur de la liaison Seine-Escaut, dont 142 millions d'euros directement attribués à VNF pour la réalisation des chantiers sur son réseau fluvial.

Cette enveloppe additionnelle s'inscrit dans la poursuite du soutien de longue date apporté par l'UE au développement du fluvial et plus particulièrement du réseau transfrontalier Seine-Escaut.

Partie intégrante du corridor européen multimodal Mer du Nord-Méditerranée, le projet Seine Escaut consiste en la **réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre la France, la Belgique et les Pays-Bas** pour le passage de bateaux pouvant transporter jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises (soit l'équivalent de 220 camions). Sur un territoire de 40 millions d'habitants, ce réseau de 1 100 km de voies navigables favorisera la mobilité des biens et des personnes, le développement économique et la transition écologique grâce au report modal vers la voie d'eau.

Thierry Guimbaud, Directeur général de VNF, « *salue avec une immense gratitude ces nouveaux financements européens accordés pour la réalisation des travaux du réseau Seine-Escaut sur le réseau fluvial français. Ils vont nous permettre de continuer d'avancer avec confiance et sérénité. Cette décision de l'Union Européenne fait directement échos aux aspirations des français qui appellent de leurs vœux un développement du fluvial dans les*

années à venir, selon une [enquête IFOP](#). Ce budget additionnel y concourt directement et va nous permettre de disposer de moyens renforcés au service du report modal. Avec jusqu'à 5 fois moins d'émission de CO2 que le secteur routier à la tonne transportée, le mode fluvial reste plus que jamais une alternative crédible et solide au service d'un transport décarboné ».*

Ces financements permettront la réalisation des grands travaux de VNF sur la Seine, l'Oise et le réseau grand gabarit du Nord-Pas de Calais.

Quelques chantiers menés par VNF qui se poursuivent jusqu'en 2027 :

- Sur la Seine Aval et Amont :
 - les travaux de modernisation des écluses de Méricourt, dans les Yvelines ;
 - le chantier de modernisation du barrage de Poses, dans l'Eure (Normandie), où plus de 16 millions de tonnes de marchandises et près de 10 000 bateaux transitent chaque année ;
 - la rénovation des écluses de Bougival et les travaux de confortement de la digue de Croissy-sur-Seine (Yvelines) ;
 - la reconstruction du barrage de Beaulieu, dans l'Aube ;
 - la régénération des écluses de la Haute Seine.
- Dans le Nord Pas de Calais :
 - l'opération de remise en navigation du canal de Condé-Pommeroeul ;
 - les opérations de recalibrage de la Lys ;
 - les opérations de recalibrage de La Deûle ;
 - la restauration de l'écluse de Denain ;
 - l'allongement de l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle.
- Dans l'Oise
 - la mise au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO) ;
 - la réhabilitation du pont-rail de Mours.

Seine-Escaut : le 1^{er} réseau européen de transport fluvial à grand gabarit

Le déploiement progressif de la liaison Seine-Escaut est programmé d'ici à 2030. Il s'agit du plus important projet d'investissement sur le réseau navigable européen, avec 10,5 milliards d'euros engagés (dont 8,05 milliards en France) jusqu'en 2030 par l'Union Européenne, les Etats et collectivités territoriales en France et en Belgique.

Une des opérations emblématiques de ce réseau européen consiste en la construction - ou plutôt le creusement - d'un nouveau canal : le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) sur 107 km reliant le bassin de la Seine et le bassin de l'Escaut.

Les autres opérations portent sur l'amélioration et la modernisation du réseau existant dans le Bassin de Seine, dans le Nord Pas de Calais et dans les régions belges de Flandre et de Wallonie.

Sur un territoire de 40 millions d'habitants, le réseau Seine Escaut de 1 100 km de voies navigables favorisera la mobilité des biens et des personnes, le développement économique et la transition écologique grâce au report modal vers la voie d'eau.



La liaison Seine-Escaut en chiffres :

- 1 100 km de voies fluviales à grand gabarit
- 2 pays européens : la France et la Belgique
- 6 régions : la Flandre, la Wallonie, les Hauts-de-France, l'Île-de-France, le Grand Est, la Normandie
- 5 ports maritimes : HAROPA (Le Havre, Rouen, Paris), Dunkerque, Port d'Anvers-Bruges, North Sea Port
- 60 ports intérieurs
- 90 ports de plaisance
- 360 communes situées à proximité de la voie d'eau.

Des impacts positifs pour le développement économique :

- **+25% d'activité pour le transport fluvial de marchandises d'ici 2035**
- **175 000 emplois locaux directs et indirects créés**
- 15 milliards d'euros de plus-value pour les usagers du réseau

Des bénéfices directs pour la transition écologique :

- **des millions de poids lourds en moins chaque année sur les routes (-2,3 millions à l'horizon 2035 et -5,8 millions à l'horizon 2070)**
- au moins 1 600 hectares d'aménagements environnementaux réalisés pour compenser la mise en place du réseau

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_offic

* L'enquête a été menée par IFOP, à la demande de VNF, en ligne du 30 novembre au 1^{er} décembre 2021 auprès d'un échantillon de 1009 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

